



Compte rendu du séminaire

SIAB – Syndicat Intercommunal de l’Agglomération Blaise

34 rue de la Villette

41 000 Blois

Trame verte et bleue

**Territoire des Pays Beauce Val de Loire
et Pays des Châteaux**

Trame Verte et Bleue

Pays des Châteaux et Pays Beauce Val de Loire

Séminaire du 26 Septembre 2011

Sommaire

1. Liste des participants
2. Introduction de M. Baudu, Président du SIAB
3. Introduction sur la biodiversité et contexte régional de l'étude par la Région Centre
4. Présentation de l'étude et de ses résultats
5. Table ronde des élus
6. Atelier "Projets de Territoire et Objectifs Trame Verte et Bleue
7. Annexes: Cartes exposées durant le séminaire

1. Liste des participants

Nom & Prénom	Structure
BAUDU Stéphane	SIAB
BAUSSIÉ Eric	PAYS Beauce Val de Loire
BEAUDON Julien	PAYS des Châteaux
BERTRAND Catherine	Région Centre
BLONDET Catherine	Mairie de Chouzy - Adjoint
BRETON Antoine	PAYS Beauce Val de Loire
BROT Vincent	BE-AUA
BOISSONNET André	PAYS Beauce Val de Loire
BOURGUEIL Claudette	PAYS Beauce Val de Loire
BORDE François	PAYS Beauce Val de Loire
BURNHAM Henri	CC Beauce Val de Cisse
CHARRIER Claire	Agglopolys
CHASSINE-DENIAU Aline	Région Centre
CHEVALLIER-DROUET Nicole	PAYS des Châteaux
CLEMENT Gilles	PAYS des Châteaux
COLIN Romuald	Urbanisme & Paysage
FESNEAU Marc	PAYS Beauce Val de Loire
GATAULT Pauline	PAYS des Châteaux
GAULTIER Pascal	Plus FM
GLOANEC MAURIN Karine	Conseillère Régionale
MONTEIRO	SIAB
GENUIT Eliane	PAYS des Châteaux
GERBERON Janick	PAYS Beauce Val de Loire
GORGE Claude	PAYS des Châteaux
GREFFION Cécile	CC Beauce Ligérienne
HUON Gilbert	Mairie Onzain - Adjoint
LAURIÈRE Xavier	PAYS des Châteaux
LONQUEU Astrid	PAYS Beauce Val de Loire
MARQUET Joël	CC Beauce Ligérienne
MARY Christian	PAYS des Châteaux
MONIMART Yves	CC Beauce Val de Cisse
MEZILLE Jean-François	PAYS Beauce Val de Loire
MINOIS Jean-Philippe	PAYS Beauce Val de Loire
PELLAT PAGE Eve	BE-AUA
STETTEN-PIGASSE Didier	PAYS des Châteaux
TONDEREAU Alain	PAYS Beauce Val de Loire
RADLE Raymonde	PAYS Beauce Val de Loire
CONTOUR Michel	Agglopolys
SARRADIN Jean-Pierre	Agglopolys
DOYEN Bernard	Montlivault
MICHELIN André	Huisseau-sur-Cosson

GAILLARD Michel	ECMO
BRISSET Solenne	ISOCELE
PERAMA Marion	ISOCELE
CASTELL-LLEVOT Béatrice	Mairie Onzain
BUISSON Thérèse	Mairie Onzain

2. Introduction de M. Baudu, Président du SIAB

Accueil par le Maire de Chouzy-sur-Cisse, M. Jean-Philippe Minois.

Accueil par Stéphane Baudu. L'assistance est nombreuse. Chouzy-sur-Cisse est une commune qui illustre bien la notion de Trame Verte et Bleue, elle est bordée par une biodiversité remarquable visible à l'œil nu (Vallée de la Loire, Vallée de la Cisse, forêt de Blois).

Il s'agit d'un moment d'échange privilégié pour parler de l'avenir du territoire. De nombreux espaces subissent l'expansion humaine, on hypothèque une identité naturelle, une qualité de vie, un avenir. Le rôle du SIAB est important car il a une place importante avec deux pays fortement sensibilisés par la Région. Le SIAB, avec son SCOT, a pour rôle de préserver les espaces naturels et les corridors écologiques. Tout le monde est convaincu de l'urgence de la situation, d'où la réalisation de cette étude.

Le séminaire a pour objectif de travailler sur les thématiques d'actions afin de déterminer un socle pour élaborer le programme d'actions et valoriser ainsi le travail sur la Trame Verte et Bleue.

L'animateur du séminaire, Pascal Gaultier, rappelle le programme de la journée.

3. Introduction sur la biodiversité et contexte régionale de l'étude par Catherine Bertrand et Aline Chassine-Deniau



**Séminaire
trame verte et bleue
Blésois**

Contexte régional sur la
thématique « biodiversité »

Chouzy-sur-Cisse, 26 septembre 2011

Conseil régional du Centre



Directions de
l'environnement et de
l'aménagement du
territoire

26 septembre 2011



Séminaire « trame verte et bleue » - Blésois

Contexte régional sur la thématique « biodiversité »

Rappel sur la notion de biodiversité

- La biodiversité (ou diversité biologique), c'est :
 - Diversité du vivant : milieux, espèces, gènes
 - Elle est extrêmement riche, et est nécessaire pour : alimentation, air, eau, vêtements, médicaments
- La biodiversité n'est pas illimitée
 - Erosion à laquelle l'homme contribue
 - Incidence sur les équilibres globaux et sur la qualité de vie sur terre
- Les causes de son érosion sont multiples :
 - Fragmentation et la destruction d'habitats
 - Espèces invasives
 - Pollutions
 - Surexploitation des ressources

Rappel du contexte national

➤ Lois Grenelle 1 et 2 : Freiner la perte de biodiversité par la **création d'une trame verte et bleue** permettant de rétablir / maintenir un réseau écologique fonctionnel

➤ Objectifs : Relier des **réservoirs de biodiversité** par des **corridors**

➤ 3 échelles de prise en compte :

Nationale



Orientations
nationales
(décret)

Régionale



**Schéma Régional de
cohérence écologique
(SRCE)**

Co-pilotage
Etat - Région

Locale



Documents d'aménagement
Prise en compte du SRCE et
analyse des conditions
nécessaires au maintien
/restauration des continuités
écologiques

Les objectifs de la TVB

- Réduire la fragmentation et la vulnérabilité des espaces naturels
- Identifier les espaces importants pour la biodiversité et les relier par des corridors écologiques
- Rétablir la fonctionnalité écologique (faciliter les échanges génétiques entre populations, permettre le déplacement des aires de répartition des espèces...)
- Atteindre ou conserver le bon état écologique des eaux de surface
- Améliorer la qualité et la diversité des paysages

Une 1^{ère} étude régionale en 2008

- Pendant les travaux du Grenelle, souhait de disposer d'une 1^{ère} cartographie régionale : le « réseau écologique régional »
 - Analyse à partir des données homogènes existantes
 - Utilisation de la donnée d'occupation du sol Corine Land Cover
 - Une cartographie régionale au 1/100 000ème
- L'occasion de réaliser des supports complémentaires à destination des Pays et Agglos :
 - Cahier des charges type pour l'élaboration d'une cartographie locale Pays ou Agglos

Les contrats de 3^{ème} génération

- Adoption du cadre d'intervention de la « 3G Pays et Agglos » en décembre 2007
 - Réaffirmation des priorités régionales, dont le patrimoine naturel/biodiversité
- Attente de la Région pour qu'une cartographie plus fine soit réalisée sur chaque territoire
 - Pour identification des enjeux
 - Pour mise en œuvre d'un programme d'actions opérationnelles

Accompagnement de la Région

Aide financière dans le cadre des contrats :

- Études et cartographie
- Élaboration d'un programme d'actions
- Mise en œuvre des actions

Suivi des études et projets locaux

Tous les contrats « 3G » prévoient cette étude de cartographie/définition d'actions

- Agglomération de Tours : réalisé (travail en cours pour intégration SCOT)
- Etudes engagées : SIAB, Loire Nature, Vendômois

4. Présentation de l'étude du CDPNE par Pascal Coppin et Benjamin Norrito

28/09/2011

Trame Verte et Bleue

Pays des Châteaux
et Pays Beauce Val de Loire

Séminaire
du Lundi 26 Septembre 2011

Sommaire

1. Les enjeux de la Trame Verte et Bleue
2. Quelques définitions
3. Objectifs et calendrier de l'étude
4. Diagnostic écologique du territoire
5. Menaces et enjeux écologiques

1. Les enjeux généraux de la TVB

En France :
→ 19 % des reptiles
→ 21 % des amphibiens
→ 26 % des oiseaux nicheurs
→ 9 % des mammifères
Sont menacés

ONU (2002) : objectif de réduction de la perte de biodiversité à l'horizon 2010 → objectif non atteint
→ La conservation de la biodiversité ne peut plus se réduire à la protection d'espèces sauvages et de milieux naturels dans des aires protégées

1. Les enjeux généraux de la TVB

- Prise en compte de la biodiversité ordinaire comme de la biodiversité remarquable
- Nouvelle méthode d'approche : raisonner en terme de maillage et de fonctionnalité des écosystèmes intégrant la mobilité des espèces (continuités écologiques, échelle spatiale plus large)
- Trame verte et bleue : objectifs
 - Diminuer la fragmentation et la vulnérabilité des habitats naturels
 - Identifier et relier les espaces importants par des corridors écologiques
 - Atteindre et conserver le bon état écologique des eaux de surface
 - Prendre en compte la biologie des espèces migratrices
 - Faciliter les échanges génétiques nécessaires à la survie des espèces
 - Améliorer la qualité et la diversité des paysages

Sommaire Enjeux généraux Définition Objectifs & Calendrier Diagnostic Menaces & Enjeux locaux

2. Quelques définitions

Réseau écologique
=

Les réservoirs de biodiversité
Espaces de biodiversité remarquables dans lesquels vivent des espèces patrimoniales à sauvegarder

+

Les corridors écologiques
Axes de communication biologique plus ou moins larges, continus ou non, empruntés par la faune ou la flore, qui relient les réservoirs de biodiversité

Sommaire Enjeux généraux Définition Objectifs & Calendrier Diagnostic Menaces & Enjeux locaux

Trame Verte

Sommaire Enjeux généraux Définition Objectifs & Calendrier Diagnostic Menaces & Enjeux locaux

Sommaire Enjeux généraux Définition Objectifs & Calendrier Diagnostic Menaces & Enjeux locaux

3. Objectifs et calendrier de l'étude

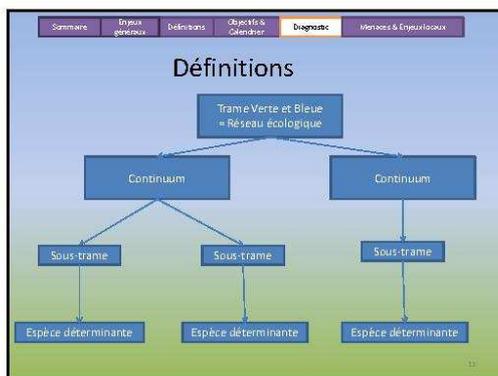
Identifier les secteurs à enjeux des territoires des Pays Beauce Val de Loire et Pays des Châteaux et établir un programme opérationnel d'actions visant à conforter la biodiversité et les supports de ses déplacements dans le paysage

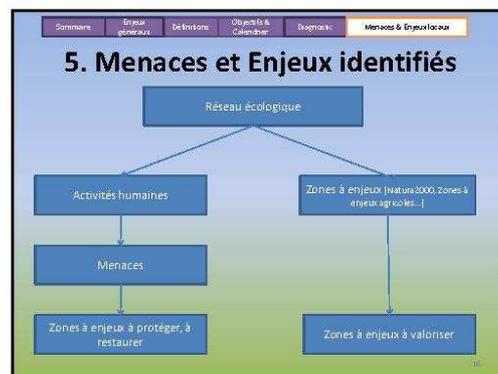
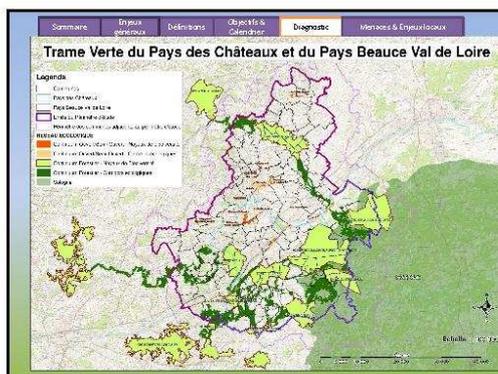
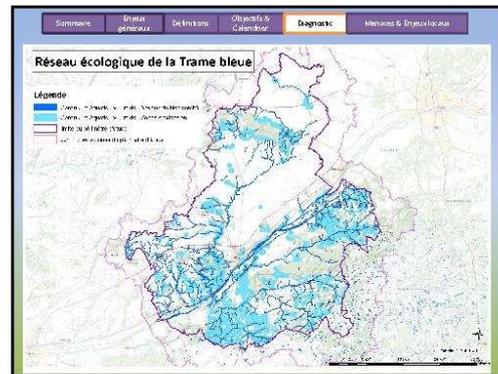
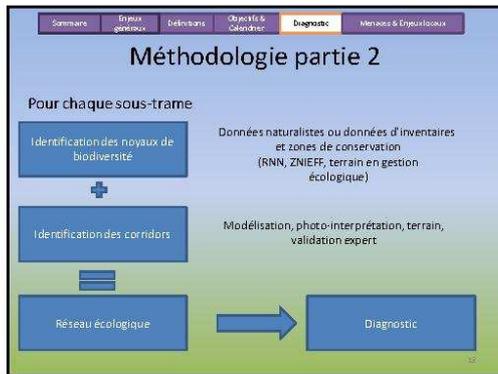
- Phase 1 – cartographie du réseau écologique territorial et identification des secteurs à enjeux
- Phase 2 – élaboration d'un programme opérationnel d'actions en faveur de la biodiversité

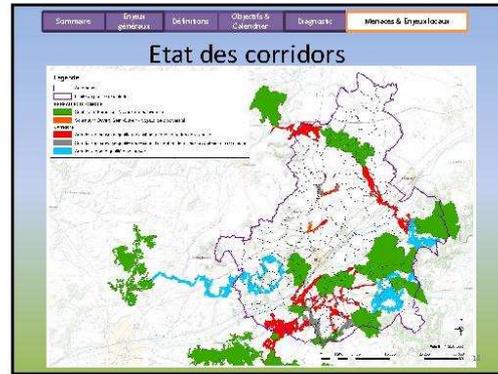
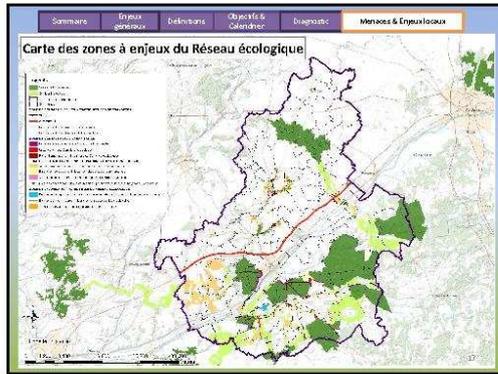


4. Diagnostic écologique

- Une méthodologie:
 - Qui est cohérente avec le travail régional
 - Qui s'appuie sur la connaissance naturaliste
 - Qui favorise une collaboration avec les techniciens locaux
 - Qui exploite un maximum d'informations sur les données collectées







Liste des enjeux et objectifs

Volet	Enjeu
Volet A	Protection du réseau écologique
Volet B	Amélioration à travers une gestion adaptée de la qualité des milieux composant les noyaux de biodiversité et de la fonctionnalité des Corridors écologiques
Volet C	Restauration et création de milieux
Volet D	Connaissances, sensibilisation et animation

Volet A Protection du réseau écologique

Enjeux	Objectifs
A1: Protection des Noyaux de biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> 1) Conserver la qualité des milieux 2) Conserver les mosaïques des milieux 3) Milieu prendre en compte les espèces en bordure de forêt 4) Optimiser la fonctionnalité des couloirs verts en milieu urbain 5) Promouvoir l'agriculture périurbaine 6) Optimiser le trafic routier dans les massifs forestiers
A2: Protection des Corridors écologiques	<ul style="list-style-type: none"> 1) Intégrer les Corridors écologiques dans les documents d'urbanisme 2) Prendre en compte la circulation des espèces dans les projets d'aménagement (transport, urbanisme et pollution nocturne) 3) Protéger les milieux favorables à la colonisation des espèces 4) Conserver la fonctionnalité des corridors à travers les maillages en valeur des zones à enjeux agricoles 5) Optimiser le trafic routier sur les zones de déplacements d'espèces

Sommaire	Enjeux généraux	Définitions	Objectifs & Calendrier	Diagnostic	Mesures & Enjeux locaux
Volet B					
Amélioration à travers une gestion adaptée de la qualité des milieux composants les Noyaux de biodiversité et de la fonctionnalité des Corridors écologiques					
Enjeux		Objectifs			
B1: Amélioration des milieux composants les Noyaux de biodiversité		<ul style="list-style-type: none"> a) Gérer de façon appropriée les milieux afin de favoriser la biodiversité b) Favoriser la diversité des milieux à travers l'optimisation des mosaïques de milieux c) Améliorer la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau 			
B2: Amélioration de la qualité des Corridors écologiques		<ul style="list-style-type: none"> a) Gérer de façon appropriée les bermes de routes, de chemins et des fossés b) Améliorer la fonctionnalité écologique des zones de talus à travers d'une gestion appropriée c) Améliorer la qualité des milieux dans les périmètres de captages d) Aménager les infrastructures de transport afin de conserver la fonctionnalité des corridors écologiques (passage à faune) 			

Sommaire	Enjeux généraux	Définitions	Objectifs & Calendrier	Diagnostic	Mesures & Enjeux locaux
Volet C					
Restauration et création de milieux					
Enjeux		Objectifs			
C1: Restauration de milieux		<ul style="list-style-type: none"> a) Inciter la restauration de marais et de prairies humides dans les vallées, notamment dans les zones qui en sont peu ou pas pourvues b) Assurer la continuité des milieux 			
C2: Création de milieux		<ul style="list-style-type: none"> a) Augmenter la surface et le nombre des "lots verts" en milieu urbain en tenant compte de la densification du tissu urbain b) Créer des milieux favorables à la biodiversité dans les périmètres de captages 			

Sommaire	Enjeux généraux	Définitions	Objectifs & Calendrier	Diagnostic	Mesures & Enjeux locaux
Volet D					
Connaissances, sensibilisation et animation					
Enjeux		Objectifs			
D1: Connaissances		<ul style="list-style-type: none"> a) Améliorer les connaissances sur les noyaux et les corridors notamment concernant la localisation des prairies ainsi que les espèces nichées à ces milieux b) Identifier des indicateurs de suivi et d'évaluation c) Prendre en compte les cours d'eau qui ne sont pas gérés dans des contrats de bassin d) Promouvoir les inventaires lors de la mise à jour des documents d'urbanisme 			
D2: Sensibilisation et animation		<ul style="list-style-type: none"> a) Sensibiliser et informer les élus, les gestionnaires et le grand public 			

<h2>Et après ...</h2>
<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'un programme d'actions

Visionnage de deux exemples de Corridors: un corridor des pelouses calcicoles à Maves-Averdon et un corridor du milieu boisé dans le secteur Chailles-Les Montils

La Trame Verte et Bleue



5. Table ronde animé par Pascal Gaultier

Liste des élus de la Table ronde:

- M. BAUDU Stéphane, président du SIAB
- M. MARY Christian, Pays des Châteaux
- M. GERBERON Janick, Pays Beauce Val de Loire
- Mme GLOANEC MAURIN Karine, conseillère régionale et interlocutrice au près du Pays Beauce Val de Loire
- M. Gilles Clément, Pays des Châteaux

Objectif: recueillir les réflexions, les réactions des élus

Mme GLOANEC MAURIN: la Région est engagée depuis 2007 sur cette démarche TVB. Il y a une politique très volontaire de la région sur tous les cadres d'intervention. Il existe des difficultés techniques par rapport à cette thématique et la réunion de ce matin permet de voir comment cette étude peut se concrétiser.

M. MARY : Il a participé à la visite terrain. Celle-ci est un super motif d'optimisme et de petit bonheur. Il existe une véritable évolution de la préservation de la nature et de l'espace. Il y a soixante ans, il y a eu une sanctuarisation des espaces où l'Homme n'était pas présent à travers la création des parcs naturels. En 1979, les oiseaux ont été pris en compte à travers les zones de protection spéciale. En 1982, ce sont les zones d'habitats qui ont été pris en compte. Aujourd'hui, ce sont les SCOT qui sont opposables. La protection de l'environnement n'est plus l'apanage de quelques convaincus mais la préoccupation de l'ensemble des aménageurs. Attention cependant à ne pas tomber dans la technocratie écologique, il faut rester pragmatique et humble. En 1974, l'autoroute A4, dans la descente du plateau lorrain sur la plaine d'Alsace, nous souhaitions créer un passage à gibier. Un compromis foncier et technique a été trouvé. En quinze ans, un seul renard a été observé. La protection des noyaux de biodiversité à travers la promotion de l'agriculture urbaine: quand on a dit ça on a rien dit, les objectifs doivent être partagés. Par exemple, la plupart des mélanges de graines pour jachère fleuries n'ont aucun intérêt pour la biodiversité, contrairement aux plantes mellifère.

M. GERBERON: il y a un Agenda 21 en cours sur la Communauté des Communes de la Beauce ligérienne. Les fiches actions réalisées seront reprises dans la démarche de développement durable. La présentation de l'étude a été assez intéressante car elle a fait ressortir tout un texte d'enjeux qui devront être repris dans le futur.

M. CLEMENT: la création de la baignade naturelle à Mont-près-Chambord a été source de biodiversité naturelle, des observations d'amphibiens ont été faites sur le site.

En tant que président de Pays, les enjeux de biodiversité sont des atouts pour le développement du Pays. L'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme sont des occasions de faire diffuser les préoccupations par rapport à la biodiversité vers les populations. Beaucoup de l'espace est géré par

les citoyens, les particuliers, les privés qui doivent comprendre la nécessité de s'impliquer sur ce sujet.

Il s'agit d'une forme de conviction à placer dans le territoire qui a comme particularité de posséder une biodiversité de qualité. Il faut jouer en direction des touristes pour faire valoir à la fois le patrimoine culturel puis le patrimoine naturel. Les élus locaux, seuls, ne peuvent pas faire grand-chose, il y a besoin d'une mobilisation des citoyens.

M. BAUDU: il y a une volonté politique partagée. Aujourd'hui, les préoccupations environnementales sont de plus en plus partagées. L'assistance des experts est incontournable. Demain, le programme d'actions doit être le plus concret, le plus opérationnel pour être suivi d'un effet applicable concret.

M. MARY: la terre a été plusieurs fois citée, il ne faut pas oublier de prendre en compte l'air et l'eau, il est nécessaire de globaliser la question.

Mme GLOANEC-MAURIN: il ya besoin d'un débat partagé pour éviter que les uns et les autres s'enferment dans une technicité et qui réunissent techniciens, élus, citoyens, habitants, privés. Dans le Grenelle 2, il y a un article qui supprime l'avis conforme aux Architectes des Bâtiments de France.

6. Atelier "Projets de territoire et objectifs trame Verte et Bleue" présenté par Amandine Plaire de la Chambre d'agriculture

Principe de l'atelier:

Onze objectifs Trame Verte et Bleue sont répartis sur un tableau A0. Chaque élu possède trois post-it de trois couleurs différentes plus un post-it orange dit "joker".

Chacune des trois couleurs correspond à un projet de territoire défini dans une feuille distribuée en parallèle (cf ci-dessous). Les élus doivent positionner les post-it sur les objectifs en fonction des projets de territoire.

Objectif de l'atelier:

Les élus doivent, pour chaque projet de territoire, définir les objectifs TVB qui correspondent au mieux à la protection, à la valorisation de la biodiversité ainsi qu'à la facilité de mise en action de ceux-ci.

Le post-it joker correspond à un objectif qui leurs semblent incontournable pour la mise en place, la valorisation de la Trame Verte et Bleue sur leur territoire.

Détails des projets de territoire

Développer l'activité économique tout en conservant une urbanisation de qualité

L'urbanisation est un phénomène qui concerne l'ensemble des territoires. Développer une urbanisation de qualité consiste à rendre un territoire à la fois attractif pour les personnes et les activités économiques tout en veillant à conserver un équilibre dans leur répartition et une prospérité sur le long terme.

Caractéristiques: renforcer les pôles d'activités. Attraction de nouvelles populations tout en assurant une mixité sociale. Conservation de paysages urbains de qualité. Limiter l'étalement urbain. Conserver des services de proximité, renforcer l'attraction des centres. Proposer une offre de transport en commun efficace.

Enjeux TVB: la biodiversité en milieu urbain est pauvre. Il est important de créer d'avantage d'espaces capables d'accueillir de la biodiversité et de les connecter entre eux.

Conserver un espace rural dynamique et attractif

En marge de l'urbanisation, les espaces ruraux ont tendance à péricliter, n'offrant pas assez de services à la population. Les activités primaires sur le territoire, par manque de renouvellement des actifs, ont tendance à disparaître. Conserver une dynamique dans l'espace rural, c'est offrir une alternative au tout urbain, proposer des activités et un cadre de vie différent.

Caractéristiques : un développement rural basé sur un duo dynamique: le centre bourg et les activités du secteur primaire (agriculture, sylviculture...).

Attraction de nouvelles populations et de nouvelles activités.

Enjeux TVB: valoriser les éléments paysagers dans les territoires ruraux ainsi que les activités favorables à la biodiversité.

Renforcer le tourisme et valoriser le patrimoine local

L'attraction d'un territoire peut être efficace à l'aide de l'activité touristique. En s'appuyant sur un patrimoine bâti et/ou un patrimoine naturel de qualité, des activités de loisirs et un cadre de vie agréable, le tourisme permet de stimuler l'économie locale permettant aux résidents à l'année de bénéficier de services de qualité.

Caractéristiques: renforcer l'attraction touristique du territoire par la mise en valeur du patrimoine bâti et naturel. Développer des activités touristiques et de loisirs. Favoriser la création de voie circulation "douce" pour les piétons et les cyclistes, les chemins de découverte.

Enjeux TVB: valoriser les éléments paysagers à l'aide d'une gestion adaptée des espaces végétalisés, valoriser le patrimoine naturel d'un territoire et sensibiliser le grand public.

Détails des Objectifs TVB

📌 **Inscription de la TVB dans les documents d'urbanisme**

Atouts TVB: conserve l'intégrité des noyaux de biodiversité et des corridors écologiques.

Autres atouts: permet de conserver une agriculture périurbaine. Maîtrise de l'étalement urbain. Conservation de la qualité paysagère du territoire.

📌 **Encourager la création de milieux diversifiés en s'appuyant sur l'agriculture**

Atouts TVB: augmente la biodiversité.

Autres atouts: renforce une agriculture de qualité. Augmente la qualité paysagère d'un territoire.

📌 **Mettre en valeur par une gestion adaptée les bermes de routes, de chemins, les fossés...**

Atouts TVB: augmente la fonctionnalité écologique d'éléments paysagers telles que les bermes de routes et de chemins, les fossés, les haies...

Autres atouts: permet de rationaliser et de réduire les coûts d'entretien de ces espaces. Renforce l'esthétique paysagère d'un territoire.

📌 **Préserver voire améliorer la fonctionnalité écologique des zones relais des corridors (bosquets, haies, milieux calcicoles, mares...)**

Atouts TVB: préserve des espaces naturels essentiels dans le cycle de vie des espèces.

Autres atouts: met en valeur le petit patrimoine naturel.

📌 **Restaurer les milieux et les continuités écologiques fragilisés voire rompus par les infrastructures routières et/ou l'urbanisation**

Atouts TVB: restaure la fonctionnalité écologique du Réseau Ecologique.

Autres atouts: permet le développement de voies de communication "doux" tels que les sentiers et les pistes cyclables.

📌 **Améliorer la gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau**

Atouts TVB: permet de réduire les pollutions dans les cours d'eau et les zones humides. Renforce la continuité écologique des cours d'eau et limite les assèchements en été.

Autres atouts: limite les risques d'inondations, permet d'alimenter en eau de qualité et en quantité les populations et les activités humaines.

📌 **Augmenter la surface, le nombre et la qualité des espaces végétalisés dans le tissu urbain dense (ZI, ZA, bourgs...) tout en veillant à leur fonctionnalité**

Atouts TVB: permet d'augmenter la biodiversité dans des milieux faiblement pourvus et renforcer les échanges génétiques entre les populations de faune et flore.

Autres atouts: augmente la qualité paysagère des espaces urbains. Permet de limiter le ruissellement des eaux de surface. Limite les effets du réchauffement climatique en milieu urbain. Limite les nuisances de certaines espèces adaptées au milieu urbain.

📌 **Sensibiliser, informer et communiquer auprès des collectivités, gestionnaires, acteurs économiques et grand public**

Atouts TVB: permet de lancer des initiatives locales en faveur de la biodiversité.

Autres atouts: renforce les liens entre les différents acteurs du territoire, favorise l'appropriation du territoire.

📌 **Création et diffusion de nouvelles connaissances pour une meilleure valorisation du patrimoine naturel, notamment lors de la mise à jour des documents d'urbanisme**

Atouts TVB: permet d'optimiser les actions en faveur de la protection de la biodiversité.

Autre: renforce les connaissances sur le patrimoine naturel du territoire qui peut être mis en valeur par des activités touristiques et de loisirs.

📌 **Mieux prendre en compte les espaces de proximité de zones naturelles d'intérêts (cours d'eau, forêt...)**

Atouts TVB: conserve une zone de quiétude pour protéger les milieux à forte biodiversité des activités humaines.

Autres atouts: renforce l'agriculture périurbaine. Permet de créer des zones de déplacements doux le long ou en direction des zones naturelles pour des activités touristiques et de loisirs.

📌 **Inciter la restauration et le bon entretien des Noyaux de biodiversité**

Atouts TVB: conserve la qualité des milieux.

Autre: permet de développer des activités économiques de proximité, tels que l'agropastoralisme, l'agroforesterie. Met en valeur le patrimoine culturel et le savoir faire local pouvant renforcer le caractère touristique du territoire.

Résultats de l'atelier:

1. Données brutes

1.1 Les objectifs seuls

L'objectif « inscrire la TVB dans les documents d'urbanisme » arrive largement en première position. Il est ensuite suivi de deux objectifs : « augmenter la surface, le nombre et la qualité des espaces végétalisés dans le tissu urbain dense » et « inciter la restauration et le bon entretien des noyaux de biodiversité ». Ce sont les trois objectifs qui ressortent comme prioritaires.

Arrive ensuite un groupe de trois objectifs ayant obtenu le même score qui concernent "la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau", "encourager la diversité des milieux en s'appuyant sur l'agriculture" et le volet "information, sensibilisation, communication des différents acteurs du territoire".

Un autre groupe de trois objectifs a retenu quelque peu l'attention. Ils concernent "la meilleure prise en compte des espaces de proximité des zones naturelles d'intérêt", "la préservation ou l'amélioration de la fonctionnalité écologique des zones relais des corridors" et "la diffusion de nouvelles connaissances pour une meilleure valorisation du patrimoine naturel".

Enfin, arrivent en dernière position "la restauration des milieux et des continuités écologiques fragilisés voire rompues par des infrastructures", puis "la gestion adaptée des bermes de routes".

1.2 Le « joker »

L'objectif ultra prioritaire concerne "l'inscription de la TVB dans les documents d'urbanisme". Cet objectif a retenu 14 voix sur 26, soit un peu plus de 50% des votes.

En suivant nous trouvons "la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau", puis le volet "sensibilisation, communication auprès des acteurs de terrain".

1.3 Les objectifs incluant « le joker » (cf graph page suivante)

Si l'on comptabilise les votes sur la hiérarchisation des objectifs et ceux du « joker », voici le classement qui ressort :

1. Inscription de la TVB dans les documents d'urbanisme
2. Améliorer la gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau
3. Augmenter la surface, le nombre et la qualité des espaces végétalisés dans le tissu urbain dense
4. Sensibiliser, informer et communiquer auprès de tous les acteurs du territoire

Ces quatre objectifs ressortent dans le groupe de tête.

Puis vient un groupe de quatre objectifs qui comprend:

5. La restauration et le bon entretien des noyaux de biodiversité
6. La création de milieux diversifiés en s'appuyant sur l'agriculture
7. La meilleure prise en compte des espaces de proximité des zones naturelles d'intérêt
8. La création de nouvelles connaissances pour une meilleure valorisation du patrimoine naturel

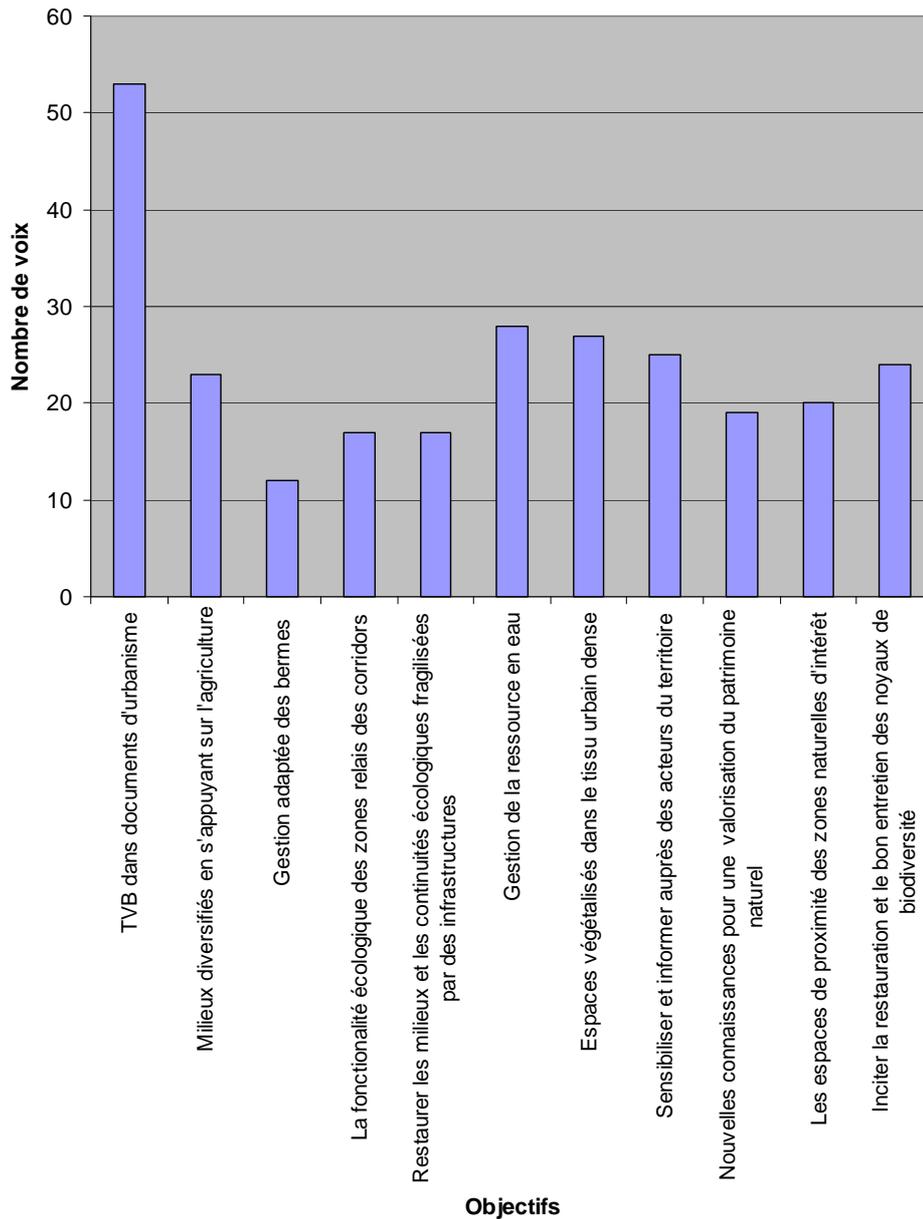
Pour terminer, trois objectifs forment le groupe de fin de classement :

9- restaurer les milieux et les continuités écologiques fragilisées voire rompus par les infrastructures

10- la fonctionnalité écologique des zones relais des corridors

11- la gestion adaptée des bermes de routes, de chemins, fossés

Les 11 objectifs TVB



2. Quels objectifs prioritaires en fonction de quel projet ?

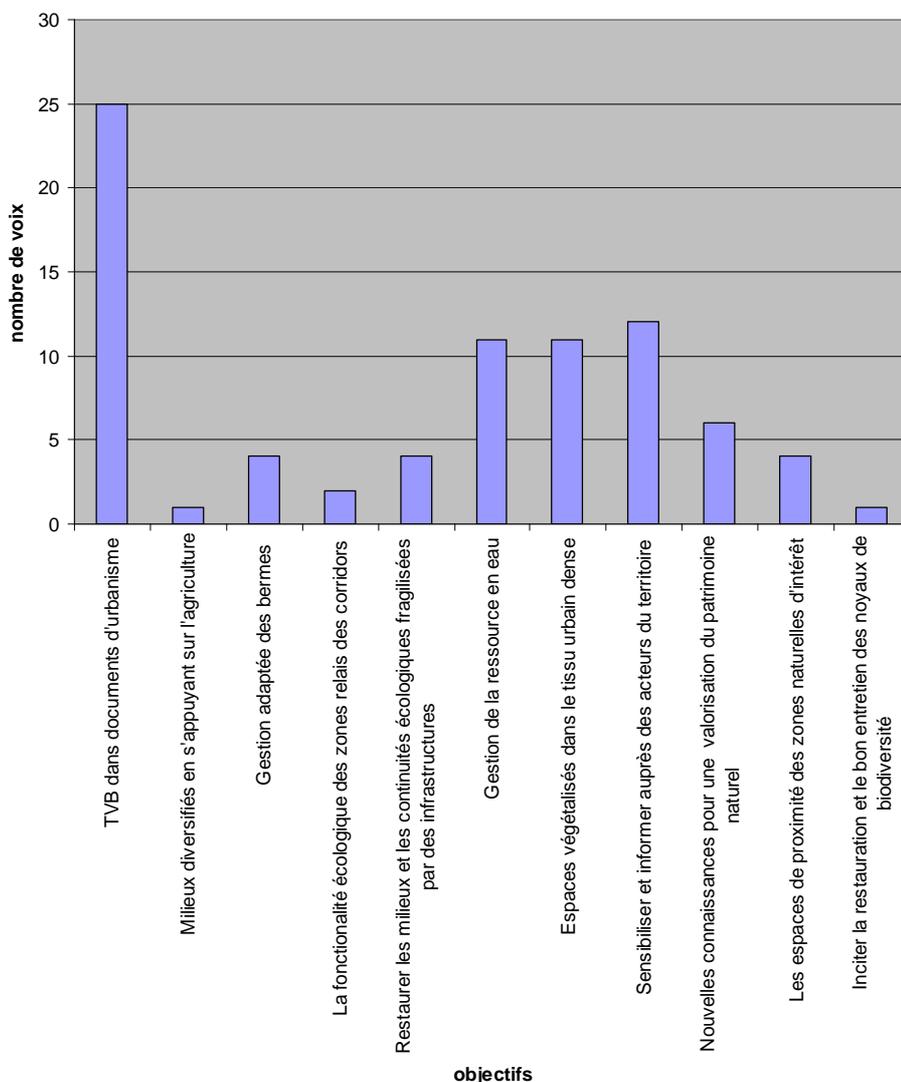
2.1 Projet "Développer l'activité économique tout en conservant une urbanisation de qualité"

Pour ce projet, les quatre objectifs ressentis comme prioritaires sont :

- inscription de la TVB dans les documents d'urbanisme
- améliorer la gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau
- augmenter la surface, le nombre et la qualité des espaces végétalisés dans le tissu urbain dense
- sensibiliser, informer et communiquer auprès de tous les acteurs du territoire

Ces 4 objectifs ont également été retenus comme prioritaires indépendamment du projet de territoire.

Projet de territoire "Développer l'activité économique tout en conservant une urbanisation de qualité"



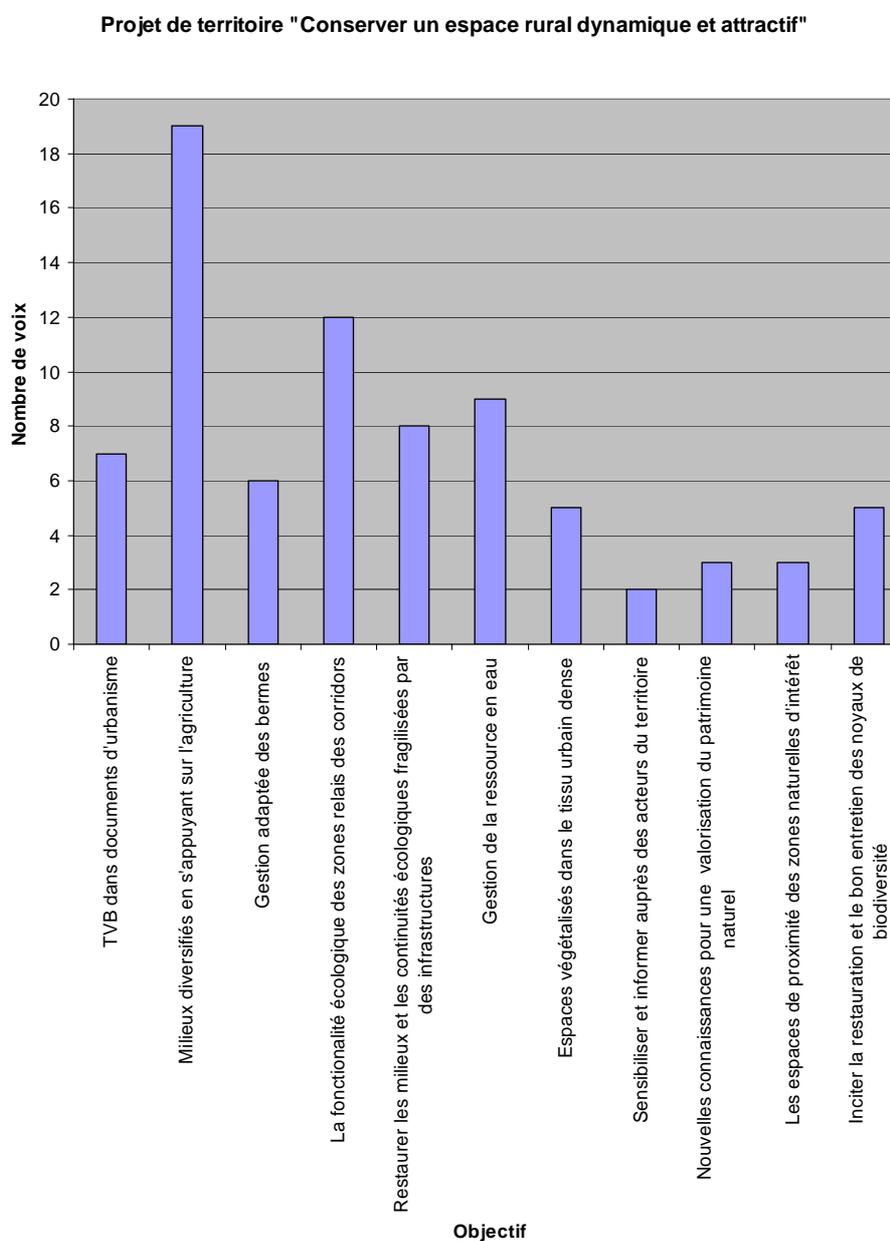
2.2 Projet "Conserver un espace rural attractif et dynamique"

Ce projet a fait ressortir les objectifs suivants :

- Encourager la création de milieux diversifiés en s'appuyant sur l'agriculture
- Améliorer la gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau
- Préserver voire améliorer la fonctionnalité écologique des zones relais des corridors
- Restaurer les milieux et les continuités écologiques fragilisées voire rompues par les infrastructures routières et/ou urbanisation

Seul l'objectif concernant la ressource en eau apparaît dans les quatre objectifs prioritaires sans lien avec le projet de territoire.

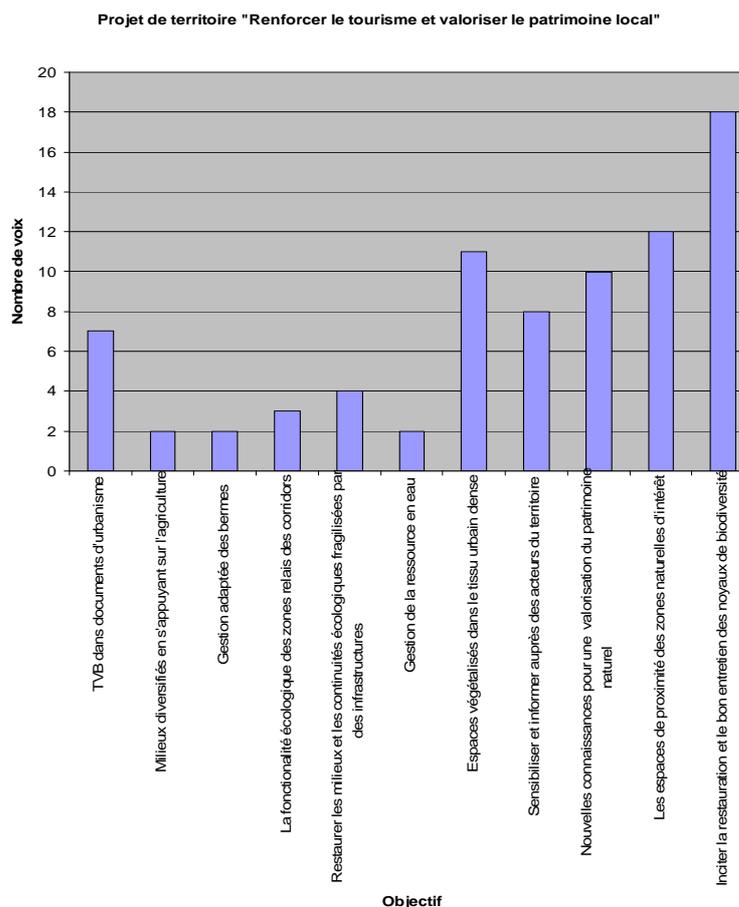
De même, les deux derniers objectifs cités ci-dessus se retrouvent également dans le groupe de fin de classement (objectifs ayant obtenus le moins de voix).



2.3 Projet "Renforcer le tourisme et valoriser le patrimoine local"

Enfin, sur ce projet, les quatre objectifs qui ressortent sont :

- Inciter la restauration et le bon entretien des noyaux de biodiversité
- Meilleure prise en compte des espaces de proximité des zones naturelles d'intérêt
- Augmenter la surface, le nombre et la qualité des espaces végétalisés dans le tissu urbain dense
- Création et diffusion de nouvelles connaissances pour une meilleure valorisation du patrimoine naturel, lors de la mise à jour des documents d'urbanisme



2.4 Synthèse

Deux objectifs se retrouvent en commun sur au moins deux des projets de territoire : la gestion de la ressource en eau pour les projets de territoire « urbain » et « rural » et les espaces végétalisés dans le tissu urbain pour « l'urbain » et « tourisme ».

Concernant les objectifs qui ont obtenu le moins de voix, on retrouve « la gestion adaptée des bermes » qui ressort en dernière position, "la fonctionnalité écologique des zones relais des corridors" et "la restauration des milieux et continuités rompus par des infrastructures". Or, ces deux derniers objectifs ressortent comme prioritaires pour le projet de territoire « espace rural dynamique et attractif ».

3. Conclusion : que retenir ?

Quatre objectifs se dégagent clairement :

- Inscription de la TVB dans les documents d'urbanisme
- Améliorer la gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau
- Augmenter la surface, le nombre et la qualité des espaces végétalisés dans le tissu urbain dense
- Sensibiliser, informer et communiquer auprès de tous les acteurs du territoire

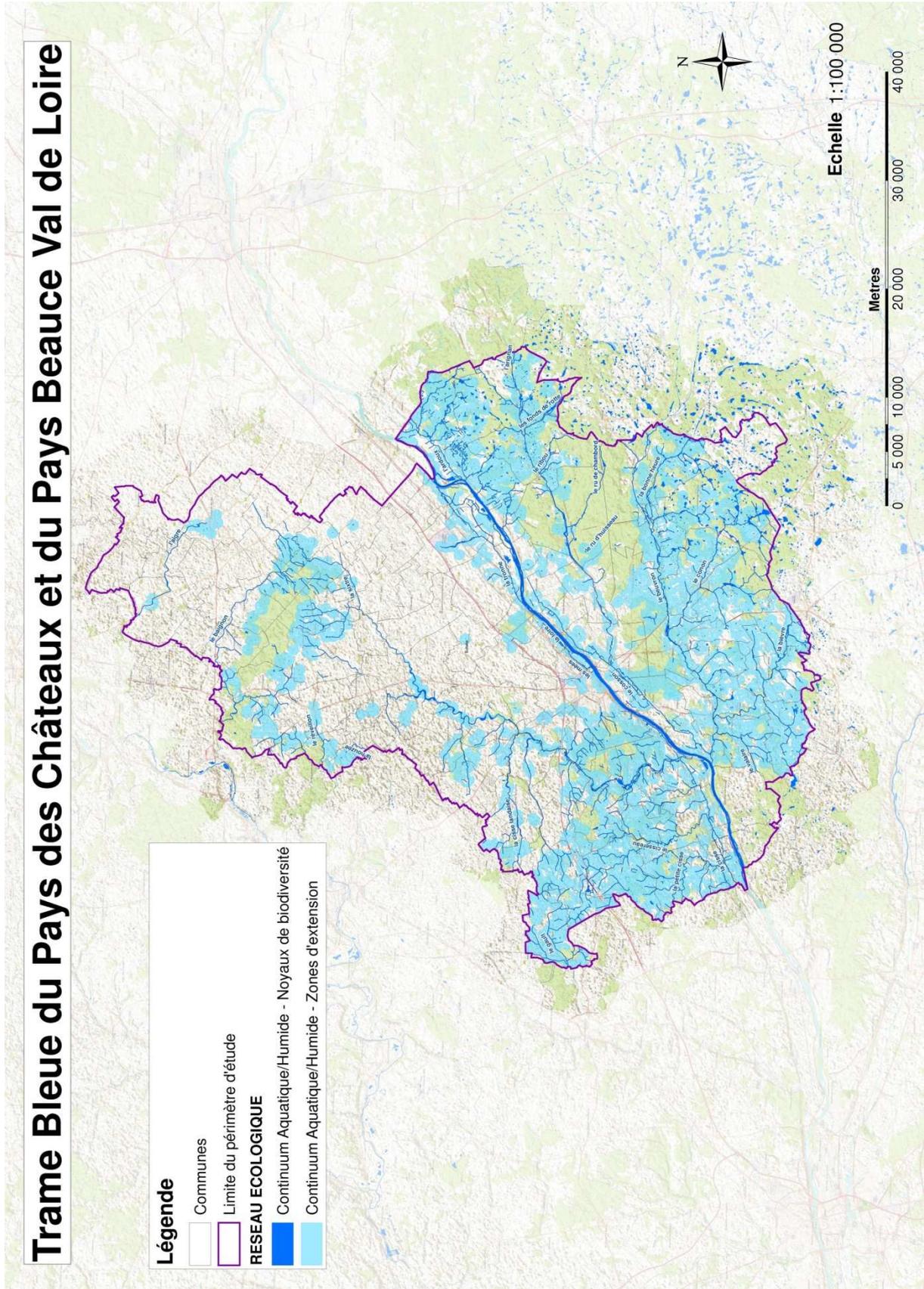
Dans ces quatre objectifs, un apparaît comme privilégié quelque soit le territoire « **inscription de la TVB dans les documents d'urbanisme** ». En effet, il a été retenu prioritaire dans le projet de territoire « urbain » mais s'est également vu attribuer plus de 50% des voix « jokers ». Comme précisé précédemment, deux de ces quatre objectifs se retrouvent dans au moins deux projets de territoire. Il s'agit de la "gestion de la ressource en eau" et "des espaces végétalisés dans le tissu urbain". Concernant l'objectif « espace végétalisé », c'est le seul des quatre qui n'a pas reçu de voix « joker ».

Enfin, concernant l'objectif sur la sensibilisation, il ressort favorisé avec des voix « joker », prioritaire dans le projet de territoire « urbain » et bien placé pour le projet de territoire « tourisme ».

L'objectif « **inciter la restauration et le bon entretien des noyaux de biodiversité** » ressort comme prioritaire quand les objectifs sont traités de manière indépendante (sans les « jokers »). Il ressort également comme privilégié pour le projet de territoire « tourisme et patrimoine local ».

En conclusion, outre les quatre objectifs privilégiés indépendamment des projets de territoire, il faudra veiller à rester attentif aux besoins exprimés en fonction de chaque projet de territoire. Par exemple, pour le projet de territoire « rural », l'objectif « milieux diversifiés en s'appuyant sur l'agriculture » est dans le groupe de tête qui suit le top 4, tout comme l'objectif « restauration et bon entretien des noyaux de biodiversité » pour le projet de territoire « tourisme ».

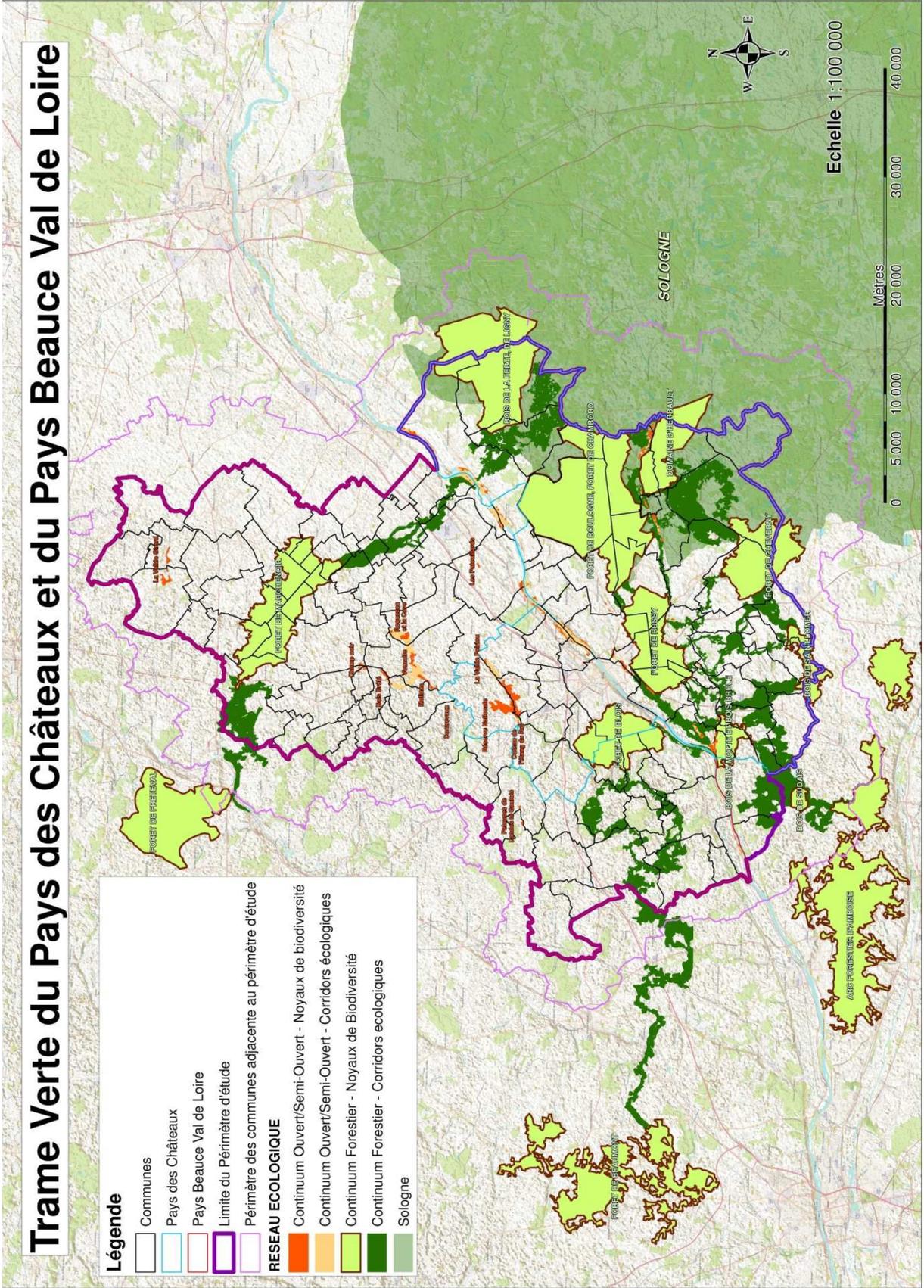
7. Annexes : Cartes exposées durant le séminaire



Trame Verte du Pays des Châteaux et du Pays Beauce Val de Loire

Légende

-  Communes
 -  Pays des Châteaux
 -  Pays Beauce Val de Loire
 -  Limite du Périmètre d'étude
 -  Périmètre des communes adjacentes au périmètre d'étude
- RESEAU ECOLOGIQUE**
-  Continuum Ouvert/Semi-Ouvert - Noyaux de biodiversité
 -  Continuum Ouvert/Semi-Ouvert - Corridors écologiques
 -  Continuum Forestier - Noyaux de Biodiversité
 -  Continuum Forestier - Corridors écologiques
 -  Sologne



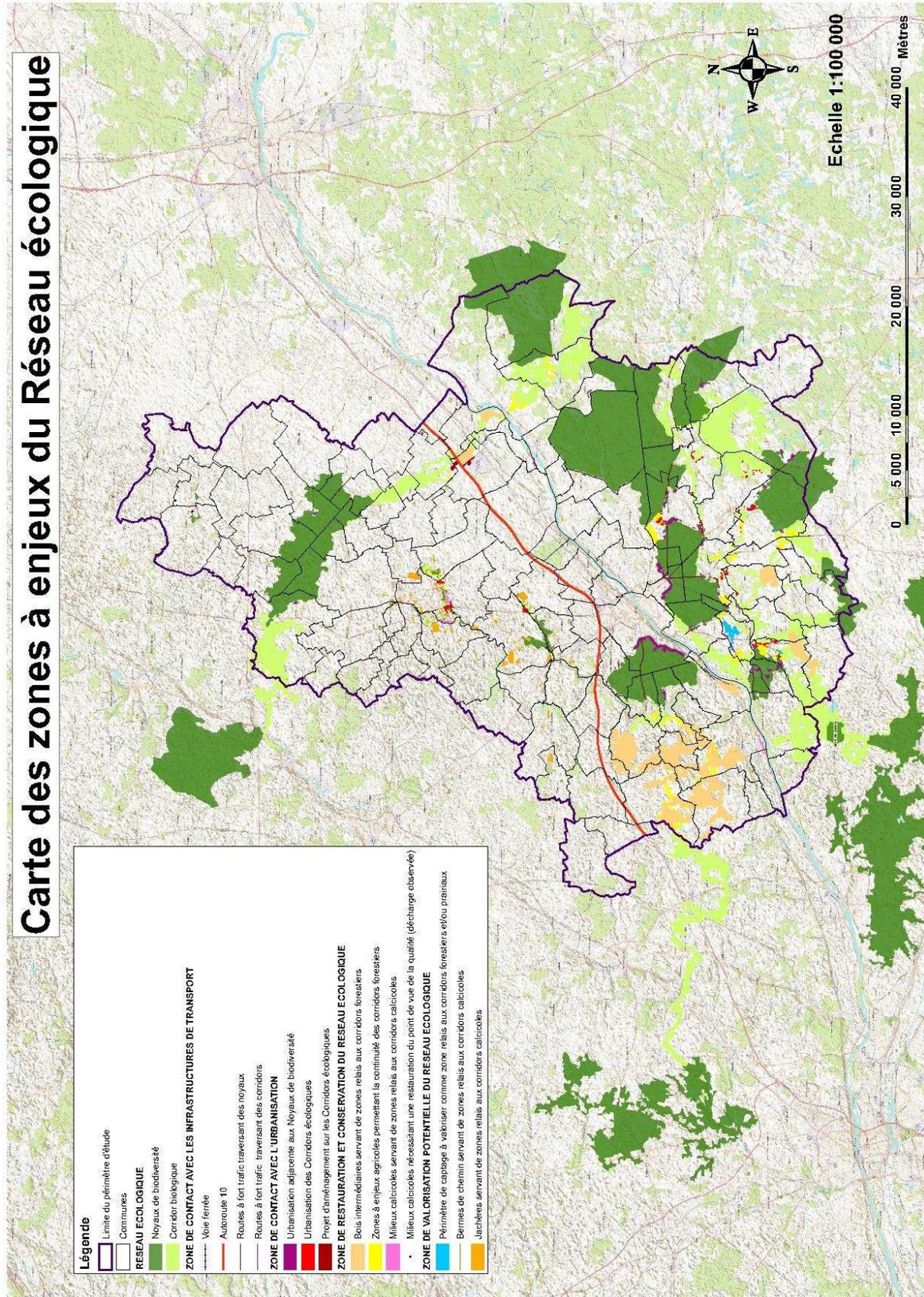
Echelle 1:100 000



Carte des zones à enjeux du Réseau écologique

Légende

- Limite du périmètre d'étude
- Communes
- RESEAU ECOLOGIQUE**
- Noyaux de biodiversité
- Corridor biologique
- ZONE DE CONTACT AVEC LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT**
- Voie ferrée
- Autoroute 10
- Routes à fort trafic traversant des noyaux
- Routes à fort trafic traversant des corridors
- ZONE DE CONTACT AVEC L'URBANISATION**
- Urbanisation adjacente aux Noyaux de biodiversité
- Urbanisation des Corridors écologiques
- Projet d'aménagement sur les Corridors écologiques
- ZONE DE RESTAURATION ET CONSERVATION DU RESEAU ECOLOGIQUE**
- Bois intermédiaires servant de zones relais aux corridors forestiers
- Zones à enjeux agricoles permettant la continuité des corridors forestiers
- Milieux calcaïques servant de zones relais aux corridors calcaïques
- Milieux calcaïques nécessitant une restauration du point de vue de la qualité (décharge observée)
- ZONE DE VALORISATION POTENTIELLE DU RESEAU ECOLOGIQUE**
- Périmètre de captage à valoriser comme zone relais aux corridors forestiers et/ou prairiaux
- Bermes de chemin servant de zones relais aux corridors calcaïques
- Jachères servant de zones relais aux corridors calcaïques



Echelle 1:100 000

0 5 000 10 000 20 000 30 000 40 000 Mètres

Etats des corridors

Légende

- Communes
- Limite du périmètre d'étude

RESEAU ECOLOGIQUE

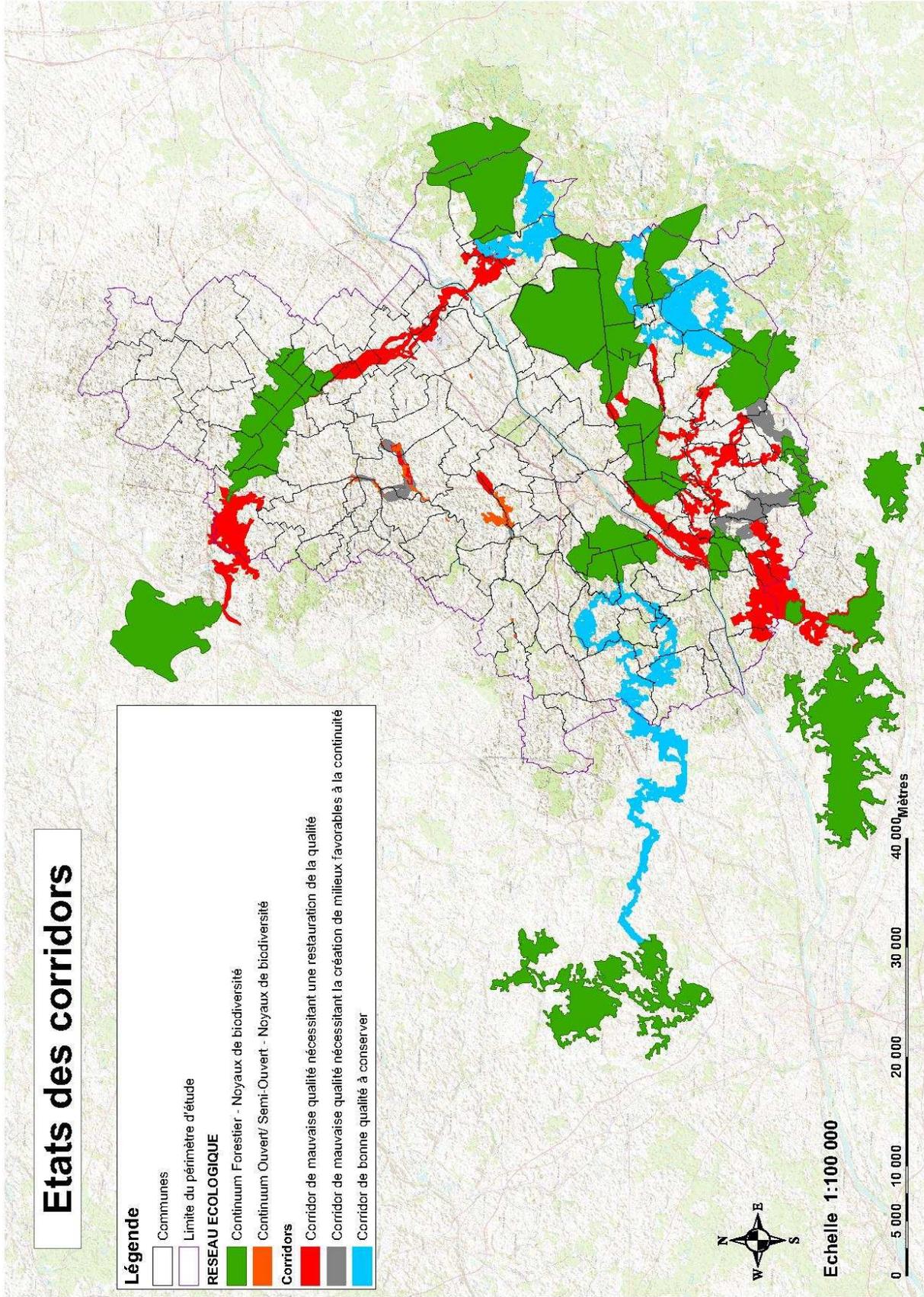
- Continuum Forestier - Noyaux de biodiversité
- Continuum Ouvert/ Semi-Ouvert - Noyaux de biodiversité

Corridors

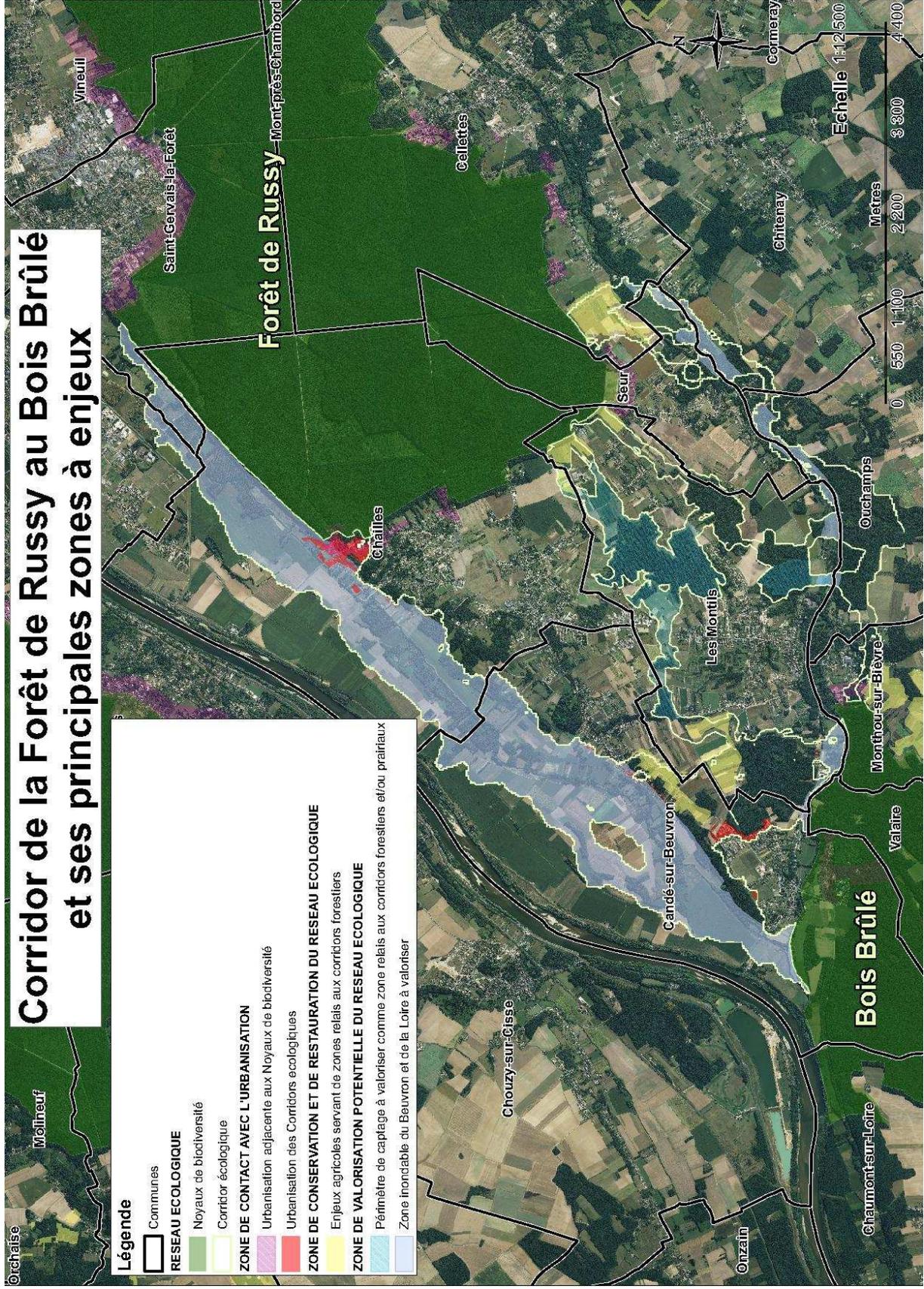
- Corridor de mauvaise qualité nécessitant une restauration de la qualité
- Corridor de mauvaise qualité nécessitant la création de milieux favorables à la continuité
- Corridor de bonne qualité à conserver



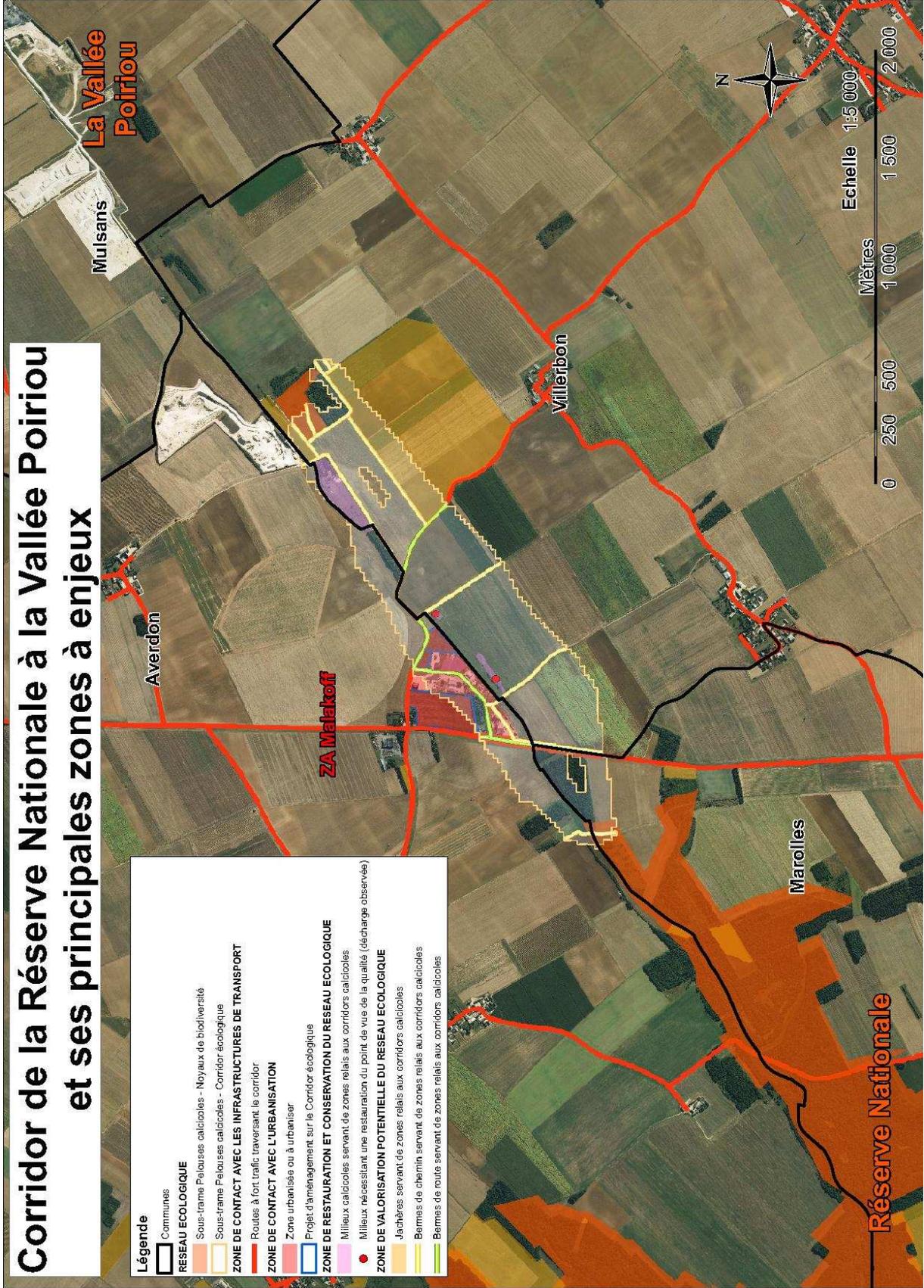
Echelle 1:100 000



Corridor de la Forêt de Russy au Bois Brûlé et ses principales zones à enjeux



Corridor de la Réserve Nationale à la Vallée Poiriou et ses principales zones à enjeux



Légende

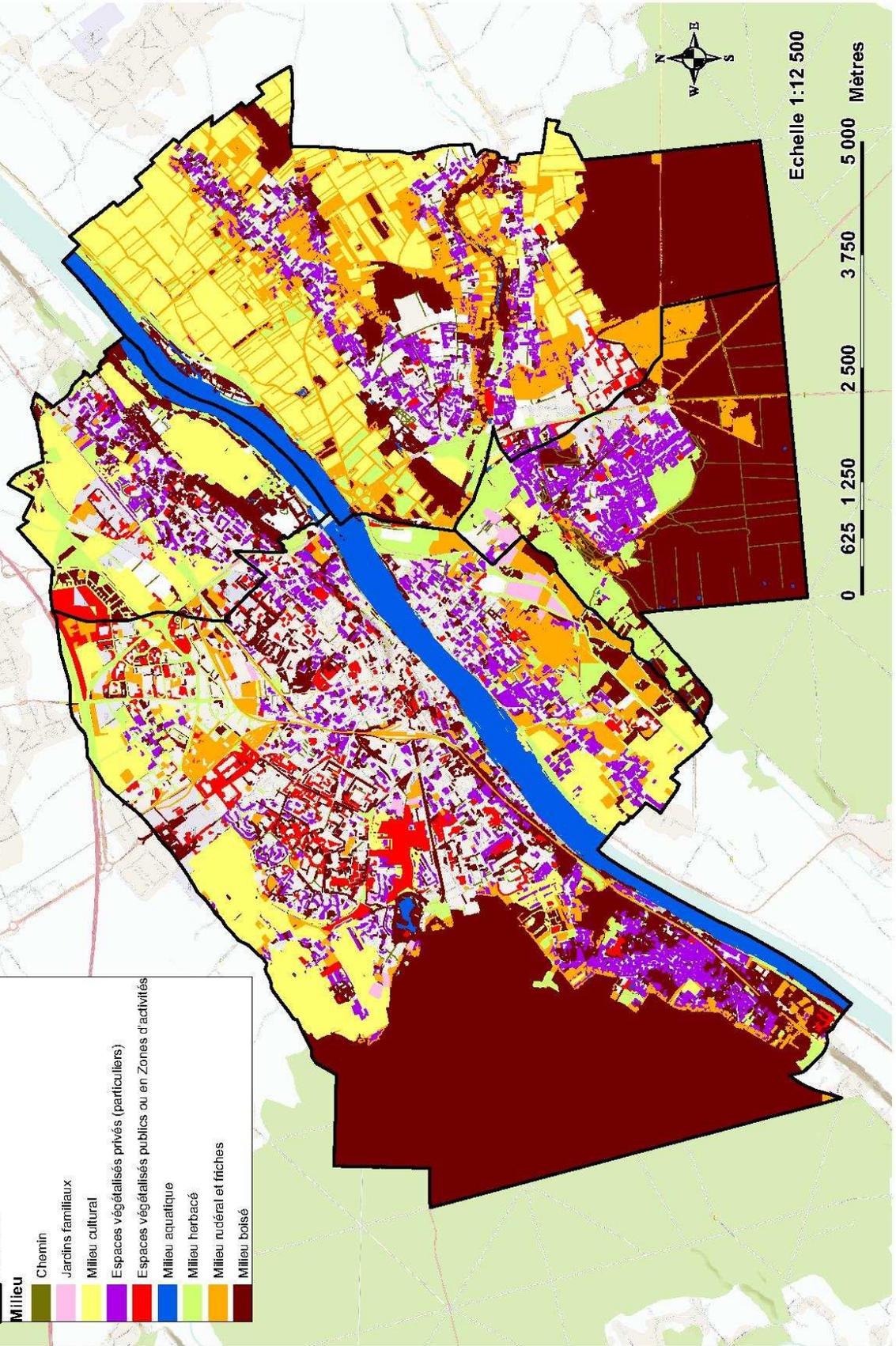
- ☐ Communes
- RESEAU ECOLOGIQUE**
 - Sous-trame Pelouses calcicoles - Noyaux de biodiversité
 - Sous-trame Pelouses calcicoles - Corridor-écologique
- ZONE DE CONTACT AVEC LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT**
 - Routes à fort trafic traversant le corridor
- ZONE DE CONTACT AVEC L'URBANISATION**
 - Zone urbanisée ou à urbaniser
 - Projet d'aménagement sur le Corridor écologique
- ZONE DE RESTAURATION ET CONSERVATION DU RESEAU ECOLOGIQUE**
 - Milieux calcicoles servant de zones relais aux corridors calcicoles
 - Milieux nécessitant une restauration du point de vue de la qualité (décharges observées)
- ZONE DE VALORISATION POTENTIELLE DU RESEAU ECOLOGIQUE**
 - Jauchères servant de zones relais aux corridors calcicoles
 - Bennes de chemin servant de zones relais aux corridors calcicoles
 - Bennes de route servant de zones relais aux corridors calcicoles

Réserve Nationale

Éléments paysagers de la Trame Verte Urbaine

Légende

	Communes
	Milieu
	Chemin
	Jardins familiaux
	Milieu culturel
	Espaces végétalisés privés (particuliers)
	Espaces végétalisés publics ou en Zones d'activités
	Milieu aquatique
	Milieu herbacé
	Milieu rudéral et friches
	Milieu boisé



Echelle 1:12 500

